

Les immigrants qui ont fait des études universitaires arrivent-ils à se remettre d'un lent départ sur le plan économique?



par Garnett Picot, Feng Hou et Eden Crossman

Date de diffusion : le 24 mai 2023

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2023

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Les immigrants qui ont fait des études universitaires arrivent-ils à se remettre d'un lent départ sur le plan économique?

par Garnett Picot, Feng Hou et Eden Crossman

DOI : <https://doi.org/10.25318/36280001202300500003-fra>

Résumé

Selon des recherches antérieures, les immigrants qui ont fait des études universitaires ont une meilleure capacité d'adaptation au marché du travail et obtiennent de meilleurs résultats économiques, en moyenne, que leurs homologues moins scolarisés. C'est en partie pour cette raison qu'ils sont davantage sélectionnés que leurs pairs moins scolarisés. Cependant, parmi les immigrants qui ont fait des études universitaires, certains connaissent un début plutôt lent sur le plan économique au cours des premières années suivant leur arrivée au pays. Cela dit, comme peu de chercheurs se sont penchés sur la question, on ne sait pas si ces immigrants finissent par rattraper ceux qui ont un niveau de scolarité semblable et qui affichent de bons résultats économiques en début de parcours. On ne sait pas non plus s'ils obtiennent de meilleurs résultats que les immigrants moins scolarisés. La présente étude a pour but d'examiner, à l'aide des données de la Base de données longitudinales sur l'immigration, les résultats économiques à long terme des immigrants, demandeurs principaux de la catégorie économique ayant fait des études universitaires, qui ont immigré à l'âge de 20 à 44 ans au cours de la période de 1990 à 2014, selon leur niveau de revenus au cours des premières années suivant leur arrivée au pays. L'analyse révèle que, la troisième année suivant l'immigration, ceux qui n'avaient pas enregistré de revenu ou qui se trouvaient dans la catégorie des revenus les plus faibles au cours des deux premières années suivant l'immigration accusaient d'importants retards par rapport à ceux qui avaient enregistré des revenus plus élevés durant ces années. Ils gagnaient également moins, en moyenne, que les demandeurs principaux ayant fait au plus des études secondaires, bien que l'écart se refermât à compter de la septième ou la huitième année suivant l'immigration. Parmi les immigrants qui avaient fait des études universitaires, l'écart persistait entre ceux qui n'avaient enregistré aucun revenu ou de faibles revenus au départ et leurs pairs qui avaient enregistré des revenus élevés au départ, bien que cet écart diminuait considérablement au fil des années écoulées depuis l'immigration. Plus précisément, trois ans après leur arrivée au Canada, les demandeurs principaux qui avaient fait des études universitaires et qui avaient enregistré des revenus élevés au cours des premières années suivant leur admission au Canada gagnaient de 3,5 à 4,8 fois plus que leurs homologues qui n'avaient pas enregistré de revenu ou qui se trouvaient dans la catégorie des revenus les plus faibles au cours de la même période. À titre de comparaison, 15 ans après leur arrivée au pays, l'écart avait diminué, mais demeurait toutefois important : les immigrants dont les revenus étaient initialement élevés gagnaient toujours de 1,6 à 2,0 fois plus que leurs pairs dont les revenus initiaux étaient inexistantes ou figuraient parmi les plus faibles. Ces tendances générales ont été observées dans différentes catégories économiques (p. ex. le Programme des travailleurs qualifiés (fédéral), les programmes provinciaux et la catégorie de l'expérience canadienne). Les analyses multivariées ont révélé que l'écart observé au cours d'une année donnée et son évolution au fil du temps était peu attribuable aux différences observées dans les caractéristiques liées aux antécédents des immigrants. D'autres facteurs étaient plutôt en cause, lesquels ne sont pas étudiés de façon empirique dans la présente étude, à savoir : 1) des caractéristiques non étudiées telles que la motivation, les compétences interpersonnelles et la qualité du programme d'études universitaires ou l'expérience professionnelle; 2) l'incapacité des immigrants à améliorer suffisamment leur capital

humain en raison d'une multitude de facteurs possibles; 3) le risque de stigmatisation qui peut faire en sorte qu'une première expérience d'emploi médiocre donne lieu à des résultats économiques moins favorables à long terme. Il est probable que chacun de ces facteurs contribue à cet écart persistant.

Mots clés : études universitaires, immigrants économiques, revenus

Auteurs

Eden Crossman et Garnett Picot travaillent à la Direction générale de la recherche et de l'évaluation d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. Feng Hou travaille à la Division de l'analyse sociale et de la modélisation, Direction des études analytiques et de la modélisation de Statistique Canada.

Remerciements

La présente étude a été menée en collaboration avec Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. Les auteurs tiennent à remercier Cédric de Chardon, Christopher Hamilton, Rebeka Lee, René Morissette et Tingting Zhang pour leurs conseils et leurs commentaires sur une version antérieure de l'étude.

Introduction

Selon des recherches antérieures (Picot, Hou et Giu, 2016), les immigrants qui ont fait des études universitaires ont, en moyenne, une meilleure capacité d'adaptation au marché du travail et sont par conséquent plus susceptibles d'obtenir de meilleurs résultats économiques à long terme que leurs homologues moins scolarisés. C'est en partie pour cette raison qu'ils sont davantage sélectionnés que leurs pairs moins scolarisés. Cela dit, on ne sait pas si cette prémisse est valable pour tous les immigrants très scolarisés. Certains immigrants qui ont fait des études universitaires pourraient présenter de très mauvais résultats économiques — c.-à-d. aucun revenu ou des revenus très faibles — durant leurs premières années au Canada.

Bien que de nombreux chercheurs se soient penchés sur les résultats économiques moyens des immigrants ayant fait des études universitaires, bien peu ont étudié toute l'étendue de ces résultats. Combien affichent de très bons résultats économiques et combien en connaissent de très mauvais au cours de leurs premières années au Canada? Que réserve l'avenir sur le plan économique au Canada à ceux qui enregistrent de piètres résultats à leur arrivée? Arrivent-ils à rattraper avec le temps leurs homologues ayant initialement mieux réussi sur le plan économique?

Pour répondre à ces questions, la présente étude s'intéresse au lien entre les revenus enregistrés au cours des premières années suivant l'immigration et les revenus à plus long terme chez les immigrants ayant fait des études universitaires, en particulier parmi ceux qui ont connu un départ plus difficile sur le plan économique durant leurs premières années au Canada. L'étude porte plus précisément sur : 1) la répartition des demandeurs principaux de la catégorie économique ayant fait des études universitaires selon le niveau de revenu initial; 2) l'évolution de l'écart, au fil du temps, au chapitre des revenus entre les immigrants qui ont connu un lent départ et ceux qui ont connu un excellent départ, afin de déterminer s'il se referme ou non; 3) l'évolution de cette tendance au fil des cohortes, afin de déterminer si elle s'améliore ou non; 4) la mesure dans laquelle les caractéristiques liées aux antécédents des immigrants peuvent expliquer les écarts de revenus et la réduction possible de cet écart; 5) l'existence de divergences entre les catégories d'immigrants (c.-à-d. le Programme des travailleurs qualifiés (fédéral), les programmes provinciaux et la catégorie de l'expérience canadienne [CEC]) au chapitre des écarts de revenus et des trajectoires salariales.

Contexte

Modèle de sélection des immigrants fondé sur le capital humain

Le modèle de sélection des immigrants fondé sur le capital humain repose sur la prémisse selon laquelle les immigrants hautement qualifiés obtiennent de meilleurs résultats économiques et ont une plus grande capacité d'adaptation à l'évolution des conditions du marché du travail que leurs homologues moins qualifiés (paragraphe 12(1) de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* de 2001). Le niveau de scolarité est l'un des principaux critères sur lesquels repose le potentiel d'établissement économique (Bonikowska et coll., 2015; Picot, Hou et Qiu, 2016). Les données probantes indiquent que le modèle canadien de sélection fondé sur le capital humain a été très efficace en ce qui concerne les résultats sur le marché du travail des demandeurs principaux de l'immigration économique (OCDE, 2019). Les études sur le sujet établissent un lien clair entre les immigrants hautement qualifiés, en particulier ceux qui ont un niveau de scolarité élevé et une bonne maîtrise de l'une des deux langues officielles, et la capacité d'intégrer le marché du travail canadien (p. ex. OCDE, 2017; Picot, Hou et Qiu, 2016).

Le modèle fondé sur le capital humain permet de prévoir des tendances cohérentes et prévisibles des comportements des immigrants sur le marché du travail au fil du temps. Les recherches montrent

régulièrement que les résultats des immigrants sur le marché du travail s'améliorent avec le temps passé au Canada. Les résultats économiques moins favorables observés chez les immigrants au cours de leurs premières années au Canada sont principalement attribuables aux lacunes des nouveaux arrivants sur le plan du capital humain propre au marché du travail du pays (p. ex. connaissance limitée des langues officielles, renseignements limités sur le marché du travail, difficultés à faire reconnaître les titres étrangers) et à l'absence de réseaux professionnels et sociaux. Cela dit, au fil des années passées au Canada, les immigrants ajoutent du capital humain intérieur à leur capital humain étranger en acquérant des connaissances et des compétences sur le marché du travail local.

L'obtention d'un diplôme universitaire a toujours été un bon indicateur du capital humain et de la réussite sur le marché du travail chez les immigrants. L'un des principaux critères pour la sélection des immigrants au Canada est le niveau de scolarité. Mentionnons à ce sujet que le niveau de scolarité a augmenté beaucoup plus rapidement chez les nouveaux immigrants économiques qu'au sein de la population née au Canada au cours des dernières décennies. Le choix de ce critère repose sur la prémisse selon laquelle les immigrants qui ont un niveau de scolarité plus élevé possèdent les compétences nécessaires pour mieux s'intégrer dans l'économie du savoir du pays et s'adapter aux changements cycliques et structurels du marché du travail que leurs homologues qui ont un niveau de scolarité moins élevé. Cependant, l'avantage salarial chez les immigrants ayant fait des études universitaires a récemment changé. Picot, Hou et Qiu (2016) ont constaté que l'avantage salarial que possèdent les nouveaux immigrants titulaires d'un grade universitaire à leur arrivée au Canada par rapport à leurs homologues ayant fait au plus des études secondaires a considérablement diminué au cours des 30 dernières années. Cependant, ils ont aussi constaté que les revenus des immigrants ayant fait des études universitaires suivaient une trajectoire plus prononcée que celle des immigrants diplômés d'une école de métiers ou du secondaire, l'avantage salarial des immigrants très scolarisés augmentant significativement avec le temps passé au Canada. Cette tendance a été observée pour toutes les catégories d'immigrants et cohortes d'admission. Par conséquent, les auteurs ont laissé entendre que les résultats économiques à court terme des immigrants ne sont pas de bons prédicteurs des résultats à long terme, du moins en fonction du niveau de scolarité (p. ex. les résultats des immigrants très scolarisés continuent de s'améliorer à long terme)¹.

Lorsqu'on observe les résultats sur le marché du travail sous forme de moyenne, on ne voit pas qu'ils varient considérablement. Certains immigrants très scolarisés affichent de bons résultats initiaux sur le marché du travail, alors que d'autres gagnent beaucoup moins que la moyenne. Une étude a révélé qu'en 2016, 35 % des immigrants récents (ceux qui étaient arrivés au Canada de 1 à 10 ans auparavant) titulaires d'un grade universitaire occupaient des emplois qui n'exigeaient pas plus qu'un diplôme d'études secondaires, comparativement à 16 % des jeunes nés au Canada (Hou, Lu et Schimmele, 2020).

Qu'arrive-t-il lorsqu'un immigrant qui a fait des études universitaires ne réussit pas sur le marché du travail au cours de ses premières années au pays? Il existe deux grandes écoles de pensée sur les trajectoires salariales à long terme qui peuvent découler de cette situation : 1) rattrapage des revenus; ou 2) des résultats toujours inférieurs en matière de revenus en raison de la stigmatisation découlant d'une mauvaise expérience initiale sur le marché du travail ou de l'hétérogénéité non observée, c.-à-d. que des caractéristiques non observées qui contribuent aux mauvais résultats initiaux ont également une incidence négative sur les résultats à long terme.

1. L'étude a révélé que l'avantage salarial des immigrants ayant fait des études universitaires par rapport aux immigrants moins scolarisés (diplômés d'une école de métiers ou de l'école secondaire) augmentait considérablement avec le temps passé au Canada. À long terme, les immigrants très scolarisés continuaient de jouir d'un avantage salarial significatif par rapport à leurs homologues moins scolarisés, même parmi les cohortes qui ont immigré au début des années 2000, pour lesquelles les avantages économiques associés à la possession d'un grade universitaire à l'arrivée étaient devenus quasiment nuls.

D'une part, des chercheurs avancent que la capacité d'adaptation aux besoins changeants du marché du travail favoriserait une croissance rapide des revenus. Les ensembles de compétences liées aux connaissances approfondies dans un domaine, les compétences professionnelles ou transférables et les compétences générales qu'acquière les immigrants au fil des années qu'ils passent au Canada peuvent contribuer à leur réussite économique. De plus, on s'attend à ce que l'enseignement supérieur permette d'acquérir des compétences souvent appelées compétences transversales (OCDE, 2017), notamment la littératie et la numératie, la résolution de problèmes, le raisonnement analytique et la pensée critique, ainsi que des compétences sociales et émotionnelles telles que la communication, le travail d'équipe, la persévérance, le sens de l'initiative, le leadership et l'organisation. Il s'agit là de compétences également essentielles à la réussite des particuliers sur le marché du travail. Ces compétences peuvent s'améliorer chez les immigrants au fil des années passées dans le pays d'accueil, ce qui peut permettre un certain rattrapage parmi les immigrants qui ont fait des études universitaires et qui ont connu un départ plus lent en matière de revenus sur le marché du travail.

D'autre part, bon nombre d'études laissent entendre que les premières expériences d'emploi des immigrants qualifiés peuvent avoir des répercussions à long terme sur leurs résultats sur le marché du travail. Ce raisonnement repose sur le principe selon lequel plus le premier emploi est exigeant, plus il permet d'accumuler des compétences et de l'expérience. Grâce à ces qualités supplémentaires, la personne sera plus à même de décrocher un deuxième emploi mieux rémunéré, lequel, à son tour, augmentera les chances de la personne de trouver un troisième emploi encore mieux rémunéré, et ainsi de suite (Belfi et coll., 2021). Belfi et coll. (2021, p. 5) affirment que [traduction] « la difficulté à trouver un premier emploi peut entraîner un effet de "stigmatisation" susceptible d'envoyer un message négatif aux futurs employeurs. En effet, certaines normes définissent la façon dont la carrière d'une personne devrait évoluer au fil du temps et les réalisations attendues selon l'étape de la carrière. Ainsi, plus une personne s'éloigne du cheminement de carrière "normal", plus elle est susceptible d'être perçue de façon défavorable par de potentiels futurs employeurs (Verbruggen et coll., 2015). » Le principe de la dépendance vis-à-vis du cheminement² met en évidence l'importance des expériences initiales sur le marché du travail pour les résultats économiques à long terme, même chez les personnes ayant fait des études supérieures. Il est toutefois difficile d'établir le bien-fondé de ce principe de façon empirique³.

Une étude récente a produit des résultats variables sur le lien entre une mauvaise première expérience sur le marché du travail dans le pays d'accueil et les revenus à long terme des immigrants. Zhang et Banerjee (2021) ont constaté que le travail à temps partiel était négativement associé aux trajectoires salariales à long terme, en particulier chez les immigrantes, bien qu'ils n'aient pas été en mesure d'établir une distinction entre le travail à temps partiel volontaire et involontaire. Les auteurs ont également constaté que les immigrants masculins qui étaient en inadéquation professionnelle⁴ à moyen terme ont également accusé un retard à long terme au chapitre salarial. Cependant, les mois de chômage et l'exercice d'une activité professionnelle en dehors de l'activité principale durant les premières années dans le pays d'accueil n'avaient que peu d'incidence sur les résultats économiques à long terme. En fonction des résultats variables, les auteurs ont fait valoir que les difficultés initiales des immigrants

-
2. Il y a dépendance vis-à-vis du cheminement lorsque le résultat d'un processus dépend de son histoire, d'une séquence de décisions prises par des acteurs et des résultats qui en découlent, et pas seulement des conditions contemporaines (Baláz et Williams, 2007).
 3. À moins que l'on dispose de contrôles détaillés des résultats scolaires normalisés et des caractéristiques individuelles non observables (dont l'obtention est notoirement laborieuse), on peut difficilement distinguer l'effet de la dépendance vis-à-vis du cheminement de celui d'une « capacité moindre » sur la croissance subséquente des revenus.
 4. Zhang et Banerjee (2021) ont comparé la profession envisagée dans le Fichier des immigrants reçus avec la profession occupée à chaque interview effectuée dans le cadre de l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, version élargie. Les auteurs ont établi qu'il y avait inadéquation professionnelle lorsque les deux premiers chiffres des codes de la classification des professions (Classification nationale des professions) divergeaient. Ils ont aussi fait remarquer qu'une inadéquation professionnelle ne signifiait pas nécessairement que la personne occupait un emploi pour lequel elle était surqualifiée (plus de 80 % des cas), puisque l'échantillon comptait à la fois des cas d'inadéquation professionnelle à la hausse et à la baisse.

concernant le travail à temps partiel ont eu un certain effet sur les résultats à long terme⁵, bien que d'autres facteurs n'aient eu que peu ou pas d'effet.

Enfin, il se peut que des caractéristiques qui ne sont pas saisies ni observées dans le système de sélection, comme la motivation, les compétences en relations interpersonnelles, la qualité de l'enseignement et d'autres facteurs non observés qui ont une incidence sur les revenus, contribuent à de faibles revenus au départ, ainsi qu'à la persistance de résultats inférieurs en matière de revenus à plus long terme.

Transférabilité des titres scolaires étrangers

Les immigrants qui ont un niveau de scolarité élevé ont tendance à avoir plus de facilité à s'intégrer au marché du travail. Néanmoins, il semble qu'un vaste éventail d'études et d'expérience de travail acquises à l'étranger ne soient pas transférables au Canada, en particulier pour les immigrants provenant de pays en développement (Li et Sweetman, 2014; Picot, Hou et Crossman, 2022). Un certain nombre de raisons peuvent expliquer la non-transférabilité de la scolarisation à l'étranger. Premièrement, elle peut être de moindre qualité que l'enseignement reçu au Canada. Deuxièmement, les employeurs canadiens peuvent hésiter à prendre des risques et avoir une connaissance insuffisante des titres scolaires étrangers, ce qui fait qu'ils ne tiennent pas complètement compte de ces titres. De plus, la transférabilité des titres scolaires peut être gravement limitée par un manque de connaissance de l'une ou l'autre des langues officielles (voir p. ex. Goldman et coll., 2011; Ferrer et coll., 2006). Troisièmement, les diplômés immigrants peuvent faire l'objet de discrimination en raison de facteurs sociodémographiques (Oreopoulos, 2011). Quatrièmement, les compétences des diplômés universitaires peuvent varier considérablement, même lorsqu'ils ont reçu un enseignement de qualité équivalente.

Pour régler les problèmes de reconnaissance des titres étrangers chez les immigrants qualifiés, le gouvernement du Canada a lancé plusieurs initiatives au cours des deux dernières décennies. Banerjee et coll. (2021, p. 359) décrivent ces initiatives, qui [traduction] « incluent des règlements visant à octroyer un accès équitable aux organismes de certification professionnelle, à la formation relais, aux programmes de mentorat et aux programmes de formation linguistique axés sur l'emploi (Reitz, Curtis et Elrick, 2014). En plus de ces efforts, le Canada a créé divers nouveaux volets d'immigration économique au fil des ans pour tenter de régler le problème de la dévalorisation des compétences, notamment la catégorie de l'expérience canadienne, le Programme des candidats des provinces et le système d'Entrée express, dont l'objectif commun est d'améliorer la sélection des immigrants de sorte qu'elle corresponde davantage aux besoins réels des employeurs. »

En 2013, le Canada a instauré l'exigence, pour les demandeurs de la catégorie du Programme des travailleurs qualifiés (fédéral), de se soumettre à une évaluation des diplômes d'études (EDE) afin de s'assurer que leur titre scolaire étranger est authentique et équivaut à un titre scolaire canadien. Banerjee et coll. (2021) ont constaté dans leur étude que cette exigence est positivement corrélée aux taux d'emploi et aux revenus des travailleurs qualifiés immigrants durant leurs premières années au Canada, tant chez les hommes que chez les femmes. Toutefois, cet effet se limitait à ceux qui n'avaient pas d'expérience de travail antérieure au Canada. L'étude a également permis de révéler que, même lorsqu'on tenait compte de l'exigence relative à l'EDE, des différences persistaient au chapitre des revenus parmi les immigrants provenant de diverses régions d'origine.

5. Zhang et Banerjee (2021) ont reconnu que des résultats initiaux relativement défavorables sur le marché du travail peuvent être liés à une variable latente non mesurée, comme la capacité ou la motivation, qui, à son tour, est liée aux revenus d'emploi. Les auteurs ont fait valoir que les données du panel longitudinal et la modélisation de la courbe de croissance utilisées permettaient d'intégrer l'hétérogénéité individuelle comme terme d'erreur.

De plus, la proportion d'immigrants économiques ayant fait des études au Canada est à la hausse. Au cours de la période de 2000 à 2019, la proportion de nouveaux demandeurs principaux de l'immigration économique ayant étudié au Canada s'est accrue pour passer de 6 % à 38 % (Crossman et Hou, 2022). Comparativement aux immigrants qui n'avaient pas étudié au Canada, ceux qui avaient une expérience d'études au pays avaient tendance à être plus jeunes, plus scolarisés, plus susceptibles de parler une langue officielle et beaucoup plus susceptibles d'avoir enregistré des revenus au Canada avant leur admission au pays (Crossman et Hou, 2022). Crossman et Hou (2022) ont constaté que les avantages associés à la possession d'une expérience d'études au Canada augmentaient à long terme et que, 10 ans après l'immigration, les immigrants de la composante économique qui avaient au moins un an d'expérience d'études au Canada gagnaient plus que ceux qui n'avaient pas acquis une telle expérience.

Dans l'ensemble, le fait pour une personne d'avoir effectué des études supérieures devrait jouer un rôle clé dans son perfectionnement (l'amélioration des compétences existantes) et son recyclage (l'acquisition de nouvelles compétences) tout au long de sa vie afin d'améliorer son employabilité. En effet, on considère que les immigrants qui ont fait des études universitaires sont plus à même de s'adapter aux demandes changeantes du marché du travail. Parallèlement, les premières expériences sur le marché du travail des immigrants ayant fait des études universitaires varient, et les résultats initiaux peuvent avoir une incidence sur les résultats économique à plus long terme de ces personnes. Cette situation peut découler en partie de la transférabilité des titres scolaires étrangers, ou encore d'autres facteurs, y compris l'hétérogénéité des compétences non observées des travailleurs. La combinaison de ces facteurs nous amène aux questions suivantes : Qu'arrive-t-il aux immigrants qui ont fait des études universitaires et qui connaissent un lent départ sur le plan économique après leur arrivée au pays? Dans quelle mesure leurs résultats économiques initiaux importent-ils?

Données, mesures et méthodes

Données

La présente étude repose sur la Base de données longitudinales sur l'immigration (BDIM), qui combine les enregistrements du Fichier des immigrants reçus et les renseignements fiscaux annuels des immigrants (Statistique Canada, 2021). La base de données comprend les données des immigrants qui ont produit au moins une déclaration de revenus depuis 1982. Les enregistrements du Fichier des immigrants reçus contiennent des données sur les caractéristiques des immigrants au moment de leur admission, y compris leur niveau de scolarité, leur âge, leur catégorie d'admission (p. ex. la catégorie économique, la catégorie du regroupement familial et la catégorie des réfugiés), leur pays d'origine et leur capacité autodéclarée de parler une langue officielle. Les dossiers fiscaux fournissent des renseignements sur le revenu annuel et le lieu de résidence. Les données de la BDIM qui sont utilisées dans le cadre de l'étude couvrent les renseignements sur l'admission jusqu'à 2020 et les renseignements fiscaux jusqu'à 2019.

L'analyse a porté sur les demandeurs principaux de la catégorie économique qui étaient âgés de 20 à 44 ans lorsqu'ils ont immigré au Canada, et qui sont arrivés au pays entre 1990 et 2014. L'année 2014 a été sélectionnée comme dernière année d'arrivée de sorte à permettre l'étude des trajectoires salariales chez les immigrants pendant les cinq années suivant leur arrivée au Canada, à tout le moins. La limite d'âge supérieure a été choisie parce que l'analyse a permis de retrouver les trajectoires salariales des immigrants jusqu'à 20 ans après leur arrivée au Canada, et certains immigrants approcheraient alors l'âge normal de la retraite. Environ 87 % de tous les demandeurs principaux de la catégorie économique qui sont arrivés au cours de la période visée par l'étude étaient âgés de 20 à 44 ans au moment de leur admission au Canada. L'analyse a été de nouveau limitée aux immigrants qui ont produit une déclaration de revenus au cours des deux premières années suivant leur arrivée au

Canada, puisque ce sont les revenus enregistrés lors de ces deux années qui ont été utilisés pour définir le niveau des revenus initiaux des immigrants. Ainsi, environ 4 % des demandeurs principaux de la catégorie économique se situant dans la fourchette d'âge et dans la période d'arrivée sélectionnée ont été exclus de l'analyse parce qu'ils n'ont pas produit de déclaration de revenus au cours des deux premières années suivant leur arrivée au pays, même s'ils l'ont fait pour les années suivantes. L'analyse des revenus au cours des années suivantes n'a porté que sur les immigrants qui ont déclaré avoir gagné au moins 500 \$ (en dollars constants de 2019) au cours d'une année d'imposition donnée.

Mesures

La principale variable utilisée dans la présente étude était une combinaison de sept catégories de niveaux de scolarité et de niveaux de revenus initiaux. Cette variable a d'abord servi à classer les immigrants possédant au moins un baccalauréat à leur arrivée au Canada en cinq groupes selon leurs revenus d'emploi annuels maximums au cours des deux premières années suivant l'immigration, à savoir : aucun revenu au cours des deux premières années; revenus les moins élevés (c.-à-d. inférieurs ou égaux à la moitié du revenu médian national⁶); faibles revenus (c.-à-d. supérieurs à la moitié du revenu médian national, mais inférieurs ou égaux au revenu médian national); revenus élevés (c.-à-d. supérieurs au revenu médian national, mais inférieurs ou égaux au double du revenu médian national); revenus les plus élevés (c.-à-d. supérieurs au double du revenu médian national). Par la suite, les immigrants sans grade universitaire ont été répartis en deux groupes : diplôme d'études secondaires ou niveau de scolarité moins élevé; diplôme d'études postsecondaires non universitaires⁷.

La variable dépendante était les revenus annuels (salaires et traitements plus revenus nets provenant d'un travail autonome) en dollars constants de 2019. La transformation logarithmique des revenus annuels a été utilisée dans l'analyse multivariée⁸.

Plusieurs variables de contrôle ont été utilisées dans la présente étude pour comparer les trajectoires salariales des immigrants selon leur niveau de revenu initial, y compris les cohortes par année d'admission, le sexe, l'âge au moment de l'admission, la connaissance des langues officielles au moment de l'admission, les niveaux de revenus enregistrés au Canada avant l'admission, le nombre d'années d'études effectuées au Canada avant l'admission, la région d'origine, la fréquentation d'un établissement d'enseignement après l'admission et la province de résidence. Les cohortes d'admission ont été codées en groupes de cinq ans dans les modèles pour les immigrants qui sont arrivés au Canada entre 1990 et 2014; en groupes de deux ans pour l'analyse des sous-groupes pour les immigrants arrivés dans les années 1990 ou 2000, et en groupes d'un an pour les immigrants arrivés de 2010 à 2014. Les immigrants ont été classés en cinq groupes de cinq années selon l'âge qu'ils avaient au moment de leur admission au pays. La connaissance des langues officielles au moment de l'admission a été déterminée en fonction de la combinaison de la langue maternelle et de la connaissance autodéclarée de l'une ou l'autre des langues officielles : anglais comme langue maternelle; français comme langue maternelle; autre langue maternelle, mais parle l'anglais; autre langue maternelle, mais parle le français; autre langue maternelle, mais parle l'anglais et le français; ne parle ni l'anglais ni le français.

Le niveau des revenus enregistrés au Canada avant l'admission au pays a été déterminé en fonction du revenu annuel maximum d'un particulier enregistré au Canada au cours des 10 années précédant

6. Le revenu médian national est déterminé à partir de la Banque de données administratives longitudinales pour chaque année d'imposition chez les travailleurs âgés de 20 à 64 ans affichant des revenus positifs. Par exemple, le revenu médian national (en dollars constants de 2019) était de 38 600 \$ en 2000 et de 42 700 \$ en 2014.

7. Les personnes qui ont fait des études postsecondaires partielles sont comprises dans la catégorie « diplôme non universitaire ».

8. Les travailleurs qui enregistrent des revenus négatifs en raison d'un revenu négatif d'un travail autonome sont exclus de l'analyse.

l'obtention de la résidence permanente. Cette variable a été codée selon cinq niveaux par rapport au revenu d'emploi médian national (mesuré au cours de l'année précédant l'admission au pays) : aucun revenu au Canada avant l'admission au pays; supérieur à zéro et inférieur ou égal à la moitié du revenu médian national; supérieur à la moitié du revenu médian national et inférieur ou égal au revenu médian national; supérieur au revenu médian national et inférieur ou égal au double du revenu médian national; supérieur au double du revenu médian national. Le nombre d'années d'expérience d'études effectuées au Canada avant l'admission a été calculé selon la durée totale des permis d'études valides dont la personne disposait avant d'obtenir le statut de résident permanent.

Les régions d'origine ont été codées en 14 catégories, à savoir les États-Unis, l'Amérique centrale, les Caraïbes, l'Amérique du Sud, l'Europe du Nord, l'Europe de l'Ouest, l'Europe du Sud, l'Europe de l'Est, l'Afrique, l'Asie du Sud, l'Asie du Sud-Est, l'Asie de l'Est, l'Asie de l'Ouest et les autres régions. La fréquentation d'un établissement d'enseignement après l'admission a été mesurée en mois d'études postsecondaires à temps plein, d'après les crédits d'impôt pour frais de scolarité.

Méthodes

Un tableau descriptif a d'abord été créé de sorte à permettre l'analyse de la répartition du niveau de revenu initial des principaux demandeurs de la catégorie économique ayant fait des études universitaires, selon le sexe et la cohorte d'admission (années 1990, années 2000 et 2010 à 2014), et par programme d'admission (Programme des travailleurs qualifiés (fédéral), programmes provinciaux⁹ et CEC) pour ce qui est de la dernière cohorte (de 2010 à 2014)¹⁰. Les caractéristiques démographiques des immigrants selon le niveau de revenu initial ont ensuite été présentées.

Dans les analyses multivariées, un modèle de régression des moindres carrés ordinaires a été élaboré pour estimer les trajectoires salariales des immigrants à partir de la troisième année suivant l'immigration (puisque le niveau de revenu initial a été déterminé à partir des revenus des deux premières années). Le modèle contient la variable de niveau de revenu initial à sept catégories en fonction du niveau de scolarité et du niveau de revenu initial, du nombre d'années écoulées depuis l'immigration (en année individuelle), l'interaction entre le niveau de revenu initial et le nombre d'années écoulées depuis l'immigration, et les variables de contrôle sélectionnées. Les trajectoires salariales estimées selon le niveau de revenu initial ont été comparées aux trajectoires correspondantes observées. Les différences entre les trajectoires salariales observées et estimées étaient attribuables aux différences entre les groupes dans les variables de contrôle. Le modèle de régression a été estimé pour tous les demandeurs principaux de la catégorie économique qui sont arrivés au pays entre 1990 et 2014; pour les hommes et les femmes séparément; pour les trois grandes cohortes séparément; et séparément pour le Programme des travailleurs qualifiés (fédéral), les programmes provinciaux et la CEC dans le cas de la cohorte de 2010 à 2014.

Résultats

Résultats au cours des deux premières années au Canada

Tout d'abord, l'analyse présente la part de tous les immigrants économiques (demandeurs principaux, ainsi que conjoints et personnes à charge) qui ont eu de mauvais résultats économiques au cours des

9. Comprend notamment le Programme des candidats des provinces et le Programme des travailleurs qualifiés du Québec.

10. La catégorie de l'expérience canadienne a été mise en œuvre en septembre 2008, et des immigrants ont été admis au titre de ce programme à compter de 2009.

deux premières années suivant leur arrivée. L'objectif est de brosser un portrait global de la répartition des revenus initiaux entre tous les immigrants économiques et d'établir un certain contexte pour l'analyse subséquente de demandeurs principaux. De tous les immigrants économiques âgés de 20 à 44 ans qui ont été admis au pays entre 1990 et 2014, environ la moitié n'ont pas enregistré de revenu (19 %) ou se trouvaient dans la catégorie des revenus les plus faibles (28 %) au cours de leurs deux premières années au Canada (tableau 1). Ce dernier groupe comprend les personnes qui ont gagné jusqu'à la moitié du revenu médian annuel national. Sans surprise, la proportion des immigrants n'ayant pas travaillé au cours des deux premières années différait significativement entre les demandeurs principaux (12 %) et leurs conjoints et personnes à charge (31 %). Dans l'ensemble, un peu plus du tiers des demandeurs principaux n'avaient pas de revenu, ou se trouvaient dans la catégorie de revenus les plus faibles, comparativement aux deux tiers des conjoints et des personnes à charge. Les immigrants économiques moins scolarisés avaient tendance à avoir des résultats économiques moins favorables au cours des deux premières années : 54 % des diplômés du secondaire n'avaient pas de revenu, ou se trouvaient dans la catégorie des revenus les plus faibles, comparativement à 43 % des diplômés universitaires (tableau 1).

Tableau 1

Répartition des revenus enregistrés au cours des deux premières années suivant l'immigration parmi les immigrants économiques âgés de 20 à 44 ans au moment de l'admission qui sont arrivés au pays entre 1990 et 2014, selon le statut de demandeur et le niveau de scolarité

	Nombre d'observations	Niveau de revenu au cours des deux premières années suivant l'immigration				
		Aucun revenu	Revenus les plus faibles	Faibles revenus	Revenus élevés	Revenus les plus élevés
	nombre	pourcentage				
Tous les immigrants économiques						
Total	1 702 000	19,4	27,8	26,0	19,6	7,3
Sans diplôme d'études secondaires	263 300	27,9	30,6	27,4	12,3	1,9
Diplôme d'études secondaires	126 600	21,4	32,9	27,1	15,5	3,2
Certificat d'une école de métiers	121 000	18,6	27,4	29,2	20,2	4,7
Diplôme non universitaire	201 200	17,9	29,0	29,2	19,3	4,5
Baccalauréat ou diplôme de niveau supérieur	989 900	17,2	26,2	24,4	22,1	10,1
Demandeurs principaux						
Total	1 049 400	12,0	24,0	28,3	25,3	10,5
Sans diplôme d'études secondaires	109 900	15,1	25,6	35,1	20,4	3,7
Diplôme d'études secondaires	55 200	12,3	26,1	32,0	23,7	5,9
Certificat d'une école de métiers	74 900	10,9	23,0	32,6	26,6	6,9
Diplôme non universitaire	124 800	11,0	24,7	33,0	24,9	6,5
Baccalauréat ou diplôme de niveau supérieur	684 600	11,8	23,5	25,5	26,1	13,0
Conjoints et personnes à charge						
Total	652 600	31,2	33,9	22,3	10,5	2,1
Sans diplôme d'études secondaires	153 400	37,1	34,1	21,8	6,4	0,6
Diplôme d'études secondaires	71 400	28,4	38,1	23,3	9,1	1,1
Certificat d'une école de métiers	46 100	31,1	34,5	23,6	9,8	1,0
Diplôme non universitaire	76 400	29,3	36,1	23,0	10,2	1,4
Baccalauréat ou diplôme de niveau supérieur	305 300	29,4	32,2	21,9	13,1	3,4

Source : Base de données longitudinales sur l'immigration, 2020.

Pour évaluer la variation au fil du temps, les demandeurs principaux ont été divisés en trois cohortes d'admission : ceux qui sont arrivés dans les années 1990; ceux qui sont arrivés dans les années 2000; ceux qui sont arrivés de 2010 à 2014. Dans l'ensemble, les résultats initiaux des demandeurs principaux ayant fait des études universitaires se sont légèrement améliorés au fil du temps¹¹. La proportion de demandeurs principaux sans emploi au cours des deux premières années a légèrement diminué au fil des trois cohortes, passant de 14 % pour la cohorte des années 1990 à 10 % pour la cohorte du début des années 2010 (tableau 2). Il n'y avait pas de tendance perceptible quant à la proportion de demandeurs principaux de la catégorie des revenus initiaux les plus faibles.

Tableau 2

Répartition des revenus enregistrés au cours des deux premières années suivant l'immigration parmi les demandeurs principaux de la catégorie économique ayant fait des études universitaires qui étaient âgés de 20 à 44 ans au moment de l'admission et qui sont arrivés au pays entre 1990 et 2014, selon le sexe et la cohorte d'admission

	Nombre d'observations nombre	Niveau de revenu au cours des deux premières années suivant l'immigration				
		Aucun revenu	Revenus les plus faibles	Faibles revenus	Revenus élevés	Revenus les plus élevés
		pourcentage				
Tous	684 600	11,8	23,5	25,5	26,1	13,0
Genre						
Hommes	446 000	11,0	21,8	23,1	27,8	16,4
Femmes	238 600	13,4	26,6	30,1	23,1	6,9
Cohortes d'admission						
1990 à 1999	155 100	13,7	21,2	21,1	27,2	16,8
2000 à 2009	333 800	11,9	25,4	26,2	25,2	11,4
2010 à 2014	195 700	10,2	22,0	28,0	27,0	12,9
2010 à 2014						
Programme des travailleurs qualifiés (fédéral)	62 700	14,2	24,6	23,8	24,2	13,2
Programmes provinciaux	93 100	10,3	23,2	27,8	27,4	11,3
Catégorie de l'expérience canadienne	19 300	3,4	8,7	16,1	39,2	32,6
Autres catégories économiques	20 600	3,6	20,9	52,4	21,9	1,3

Source : Base de données longitudinales sur l'immigration, 2020.

Les différences au chapitre des résultats initiaux entre les catégories d'immigrants ont été évaluées grâce à la cohorte de 2010 à 2014. Les résultats initiaux étaient les moins favorables chez les travailleurs qualifiés du volet fédéral (39 % n'avaient aucun revenu ou se trouvaient dans la catégorie de revenus les plus faibles). Ils s'amélioraient légèrement parmi les candidats des provinces (34 %), et étaient les meilleurs chez les immigrants de la CEC (12 %; tableau 2)¹².

Fait intéressant, une proportion importante de demandeurs principaux a obtenu de très bons résultats économiques au cours des deux premières années suivant leur arrivée, gagnant plus de deux fois le revenu médian annuel national (catégorie des revenus les plus élevés). Toutefois, la part avec de tels résultats a diminué entre la cohorte des années 1990 et la cohorte du début des années 2010 pour passer de 17 % à 13 % (tableau 2). La CEC a généré la plus grande part des revenus les plus élevés (un tiers), suivie du Programme des travailleurs qualifiés (fédéral) (13 %) et des programmes provinciaux (11 %).

11. La rémunération initiale s'améliore, en particulier chez les immigrants économiques, depuis environ 2005. Voir Crossman, Hou et Picot (2021) pour une analyse et une discussion récentes de l'évolution des revenus des immigrants.

12. Les autres demandeurs principaux de la catégorie économique étaient inscrits pour la plupart dans le programme des aides familiaux.

Les demandeurs principaux de la catégorie économique dont les revenus initiaux étaient faibles différaient à plusieurs égards de ceux qui avaient connu de très bons résultats initiaux (tableau 3). En effet, les personnes qui n'avaient aucun revenu, ou qui se trouvaient dans la catégorie de revenus les plus faibles avaient tendance à être plus âgées, plus susceptibles de ne parler ni l'anglais ni le français, et moins susceptibles d'avoir l'anglais ou le français comme langue maternelle. La plus grande différence entre les deux groupes était liée à l'expérience de travail au Canada avant l'admission. La proportion de demandeurs principaux possédant une telle expérience était relativement faible chez ceux qui n'avaient aucun revenu (8 %) ou qui se trouvaient dans la catégorie de revenus les plus faibles (17 %), comparativement à une proportion beaucoup plus importante chez ceux qui avaient des revenus plus élevés (33 %) et chez ceux qui se trouvaient dans la catégorie des revenus les plus élevés (49 %). Les immigrants dont les revenus initiaux étaient moins élevés étaient également moins susceptibles d'avoir de l'expérience d'études au Canada. Par ailleurs, le pays d'origine jouait également un rôle; les demandeurs principaux qui figuraient dans la catégorie des revenus initiaux les plus élevés étaient plus susceptibles de venir de l'Europe de l'Ouest et de l'Europe du Nord et moins susceptibles de venir d'Afrique, de l'Asie de l'Est et de l'Asie de l'Ouest (tableau 3).

Tableau 3
Caractéristiques sociodémographiques des demandeurs principaux de la catégorie économique ayant fait des études universitaires qui étaient âgés de 20 à 44 ans au moment de l'admission et qui sont arrivés au pays entre 1990 et 2014, selon le niveau de revenu initial

	Niveau de revenu au cours des deux premières années suivant l'immigration				
	Aucun revenu	Revenus les plus faibles	Faibles revenus	Revenus élevés	Revenus les plus élevés
	pourcentage				
Hommes	59,0	60,1	58,8	69,2	81,6
Âge au moment de l'immigration					
20 à 24 ans	1,1	2,1	2,5	3,5	2,1
25 à 29 ans	16,8	23,7	25,7	31,1	26,0
30 à 34 ans	31,6	33,0	32,3	31,9	33,6
35 à 39 ans	29,7	25,3	23,9	21,4	24,3
40 à 44 ans	20,9	16,0	15,5	12,1	14,0
Niveau de scolarité au moment de l'immigration					
Baccalauréat	65,8	67,7	74,2	69,9	57,5
Maîtrise	28,6	28,7	23,3	25,6	31,2
Doctorat	5,6	3,7	2,5	4,5	11,3
Aptitudes autodéclarées en matière de langues officielles					
Ne parle ni l'anglais ni le français	15,4	15,0	9,7	7,2	4,7
Autre langue maternelle, mais parle le français et l'anglais	21,0	18,6	14,0	12,4	8,8
Autre langue maternelle, mais parle le français	6,2	4,7	2,9	1,6	0,6
Autre langue maternelle, mais parle l'anglais	51,8	54,7	65,1	64,8	61,0
Français comme langue maternelle	2,4	4,2	4,5	6,4	5,5
Anglais comme langue maternelle	3,4	2,9	3,8	7,6	19,3
Possède une expérience de travail au Canada	7,6	17,2	26,4	32,9	49,1
A fait des études au Canada	8,2	13,4	12,9	20,2	18,0
Région d'origine					
Amérique centrale	0,9	0,9	1,0	1,5	1,8
Caraïbes	0,9	1,3	1,3	1,4	1,1
Amérique du Sud	3,8	3,4	2,9	3,8	4,9
Europe de l'Ouest	1,3	2,1	2,7	5,5	7,3
Europe du Nord	3,3	2,8	2,3	3,8	9,9
Europe du Sud	0,7	0,7	0,9	1,1	1,2
Europe de l'Est	8,5	9,2	9,1	10,6	9,2
Afrique	15,9	13,9	10,7	9,1	9,1
Asie du Sud	13,1	17,2	19,5	19,7	20,1
Asie du Sud-Est	3,6	9,1	24,9	18,6	7,0
Asie de l'Est	29,6	26,8	17,3	16,4	14,2
Asie de l'Ouest	16,9	11,8	6,6	6,6	7,4
Autres régions	1,0	0,5	0,4	0,7	1,8
États-Unis	0,4	0,4	0,4	1,2	4,8
	mois				
Mois d'études postsecondaires au cours des deux premières années suivant l'immigration	3,2	4,2	2,0	1,0	0,5

Source : Base de données longitudinales sur l'immigration, 2020.

Les personnes qui ont obtenu de faibles résultats initiaux ont-elles rattrapé celles qui ont connu un meilleur départ?

Résultats non corrigés

Les demandeurs principaux de la catégorie économique qui ont obtenu de mauvais résultats économiques à leur départ réussissent-ils à rattraper partiellement ou entièrement leurs homologues qui ont connu des résultats relativement meilleurs en début de parcours? Pour répondre à cette question, on a fait un suivi longitudinal des revenus médians de trois cohortes d'admission distinctes (les cohortes des années 1990, des années 2000 et du début des années 2010) jusqu'en 2019. On a déterminé les résultats initiaux sur le plan économique des demandeurs principaux de la catégorie économique ayant fait des études universitaires en fonction des revenus qu'ils ont enregistrés au cours des deux premières années suivant l'immigration. Cinq catégories de revenus initiaux, allant d'aucun revenu aux revenus les plus élevés (voir la section « Mesures » pour en savoir plus), ont été utilisées. De plus, on a fait le suivi des revenus médians de deux autres groupes, à savoir les demandeurs principaux de la catégorie économique qui détenaient un certificat d'études postsecondaires non universitaires et ceux qui avaient un diplôme d'études secondaires ou un niveau de scolarité inférieur au moment de leur admission au Canada.

On a d'abord analysé tous les demandeurs principaux de la catégorie économique ayant immigré au Canada entre 1990 et 2014. Au cours de la troisième année suivant l'immigration, les revenus médians étaient les plus faibles chez les demandeurs principaux ayant fait des études universitaires qui n'avaient pas enregistré de revenu ou qui se trouvaient dans la catégorie des revenus les plus faibles (jusqu'à la moitié du revenu médian national) au cours des deux premières années¹³. Les revenus médians de ce groupe étaient également inférieurs à ceux des demandeurs principaux admis qui possédaient un diplôme d'études secondaires ou un niveau de scolarité inférieur, ou un certificat d'études postsecondaires non universitaires (graphique 1). Toutefois, les revenus des demandeurs principaux ayant fait des études universitaires qui n'avaient aucun revenu initial ou qui se trouvaient dans la catégorie des revenus initiaux les plus faibles suivaient une trajectoire plus prononcée que celle des revenus des demandeurs principaux qui n'avaient pas fait d'études universitaires. Ainsi, même les immigrants ayant fait des études universitaires qui figuraient dans la catégorie des revenus initiaux les plus faibles semblaient mieux s'adapter aux conditions du marché du travail à long terme que les immigrants moins scolarisés. Environ huit ans après l'immigration, le revenu médian des immigrants ayant fait des études universitaires et dont les revenus initiaux étaient faibles dépassait celui des immigrants qui avaient un diplôme d'études secondaires ou un niveau de scolarité inférieur.

13. La présente analyse met l'accent sur la troisième, la septième, la quinzième et la vingtième année suivant l'admission au Canada pour évaluer les niveaux de revenus à court, à moyen et à long terme.

La troisième année suivant l'immigration, les revenus médians des immigrants dont les revenus initiaux étaient élevés étaient 4,8 fois plus élevés que ceux des immigrants qui n'avaient aucun revenu (au cours des deux premières années). L'écart a par la suite considérablement diminué de sorte que, la septième année, le ratio était passé à 2,2, pour ensuite demeurer autour de 2,0 la quinzième année et la vingtième année (tableau 4). De même, par rapport aux immigrants dont les revenus se trouvaient dans la catégorie des revenus initiaux les plus faibles, les revenus des immigrants dont les revenus initiaux étaient élevés étaient 3,5 fois plus élevés la troisième année, et le ratio a ensuite diminué pour s'établir à 2,0 la septième année, puis à environ 1,7 la vingtième année.

Il est aussi possible d'étudier cette tendance en examinant la différence entre les niveaux de revenus plutôt que des ratios. Cette méthode révèle elle aussi une diminution importante de l'écart entre la troisième et la septième année, mais l'écart est resté inchangé par la suite ou, par rapport aux immigrants qui n'avaient pas enregistré de revenu au cours des deux premières années suivant leur arrivée au pays, a augmenté entre la septième et la vingtième année (tableau 4).

Certaines données laissent entendre que la diminution de l'écart était légèrement plus prononcée parmi les cohortes ultérieures par rapport aux cohortes antérieures. Par exemple, parmi les immigrants de la cohorte des années 1990, la septième année suivant l'immigration, les immigrants dont les revenus initiaux étaient élevés gagnaient 2,6 fois plus que ceux qui n'avaient pas enregistré de revenu au cours des deux premières années suivant leur admission. Dans la cohorte des années 2000, ce ratio est tombé pour passer à 2,2, et à 2,0 dans la cohorte de 2010 à 2014. Une tendance semblable a été observée chez les immigrants dont les revenus initiaux étaient les plus faibles (tableau 4).

La conclusion générale qui se dégage des résultats non corrigés (réels) est la suivante : l'écart entre les revenus des demandeurs principaux de la catégorie économique qui ont fait des études universitaires et dont les revenus initiaux étaient inexistantes ou faibles et ceux des autres demandeurs principaux s'est considérablement rétréci au cours des sept ou huit premières années suivant l'immigration. Après cette période, l'écart variait peu et demeurait considérable. Quinze ans après l'immigration, les immigrants dont les revenus initiaux étaient élevés gagnaient toujours de 1,6 à 2 fois plus (ou de 31 000 \$ à 44 000 \$ en dollars constants de 2019) que ceux qui n'avaient aucun revenu initial ou qui se trouvaient dans la catégorie des revenus initiaux les plus faibles (tableau 4). Certaines données donnent également à penser que la réduction de l'écart était un peu plus marquée parmi les cohortes plus récentes.

Analyse multivariée

L'écart observé entre les groupes au chapitre des trajectoires salariales pourrait s'expliquer en partie par les différences dans les caractéristiques et le lieu de résidence des immigrants. Pour tenir compte de ces différences, on a effectué une régression des moindres carrés ordinaires en utilisant le logarithme du revenu comme variable dépendante. La variable indépendante principale comporte sept catégories correspondant aux principaux groupes d'intérêt¹⁴. Les trajectoires salariales ont été évaluées pour chacun des sept groupes. Les variables de contrôle comprenaient la cohorte d'admission, le sexe, l'âge au moment de l'admission, la connaissance des langues officielles au moment de l'admission, les niveaux de revenu enregistré au Canada avant l'admission au pays, le nombre d'années d'études effectuées au Canada avant l'admission, la région d'origine, la fréquentation d'un établissement d'enseignement après l'admission et la province de résidence. Le modèle comprenait également le nombre d'années écoulées depuis l'immigration et l'interaction entre cette variable et le niveau de revenu initial. On a utilisé le modèle pour produire les trajectoires salariales corrigées. Ainsi, pour une année donnée, la différence entre le logarithme du revenu non corrigé et le logarithme du revenu corrigé indique

14. Il s'agit des cinq niveaux de revenu des immigrants ayant fait des études universitaires, allant de l'absence de revenu aux revenus les plus élevés, et de deux catégories de scolarité : diplôme d'études secondaires ou niveau inférieur et certificat d'études postsecondaires non universitaires.

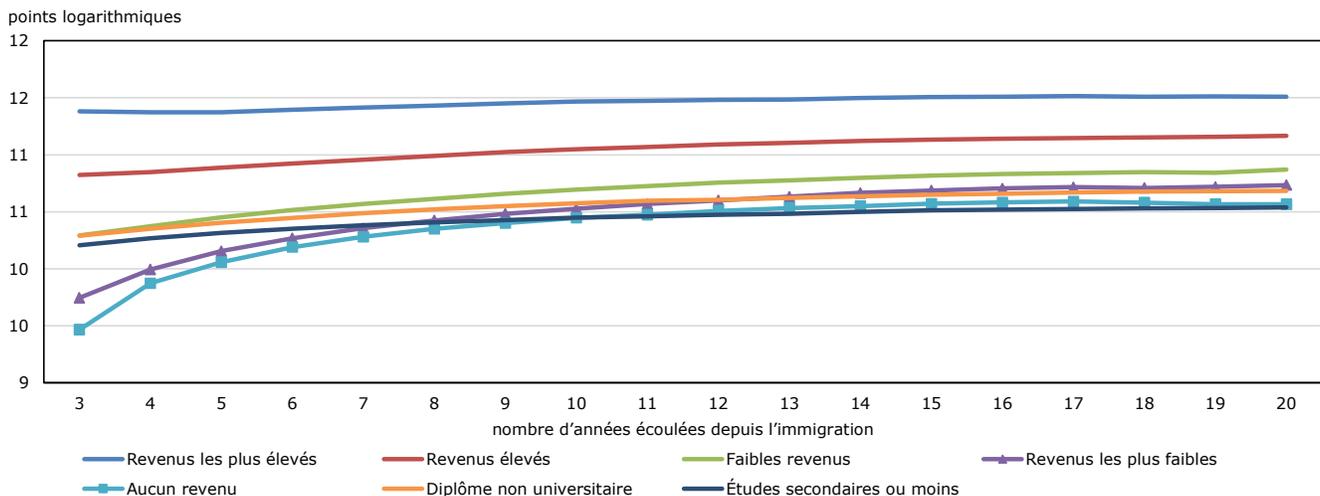
la mesure dans laquelle les variables de contrôle contribuent aux écarts de rémunération entre les groupes. Des modèles de régression ont été exécutés pour l'ensemble du groupe d'immigrants arrivés de 1990 à 2014, ainsi que pour ceux qui ont été admis dans les années 1990, 2000 et 2010 à 2014.

Le tableau A.1 de l'annexe présente les coefficients utilisés dans le modèle pour tous les demandeurs principaux de la catégorie économique qui ont immigré au pays entre 1990 et 2014. Le signe et l'importance des coefficients¹⁵ étaient conformes aux attentes, sauf peut-être pour les coefficients de la variable de la région d'origine¹⁶.

Le logarithme du revenu corrigé des demandeurs principaux ayant fait des études universitaires qui n'avaient aucun revenu initial ou qui se trouvaient dans la catégorie des revenus initiaux les plus faibles était initialement inférieur au logarithme du revenu corrigé de leurs homologues ayant un diplôme d'études secondaires. Cependant, la trajectoire salariale était plus prononcée chez ceux qui avaient fait des études universitaires. Huit ou neuf ans après l'immigration, les revenus des demandeurs principaux ayant fait des études universitaires qui se trouvaient dans la catégorie des revenus initiaux les plus faibles dépassaient les revenus moyens de leurs homologues ayant un diplôme d'études secondaires ou un niveau de scolarité inférieur (graphique 2), et finissaient par rattraper le logarithme du revenu moyen des immigrants qui détenaient un certificat d'études postsecondaires non universitaires (à l'exception de ceux dont les revenus initiaux étaient inexistants).

Graphique 2

Logarithme du revenu corrigé chez les demandeurs principaux de la catégorie économique âgés de 20 à 44 ans au moment de l'admission qui sont arrivés au pays entre 1990 et 2014, selon le niveau de revenu initial et le nombre d'années écoulées depuis l'immigration



Source : Base de données longitudinales sur l'immigration, 2020.

En ce qui concerne les variations au fil du temps de l'écart de revenus entre les demandeurs principaux de la catégorie économique ayant fait des études universitaires dont les revenus initiaux étaient faibles et ceux dont les revenus initiaux étaient élevés, les résultats corrigés fondés sur l'ensemble des

15. Pour gagner de l'espace, les coefficients des variables indicatrices qui interagissent par année individuelle depuis l'admission avec la variable du niveau de revenu initial sont exclus du tableau.

16. Comme toutes les régions d'origine ont des coefficients positifs, le fait de venir des États-Unis (le groupe de référence) est associé à des revenus inférieurs par rapport aux immigrants venant d'une autre région, une tendance inhabituelle. Ce résultat s'explique par la présence d'autres variables de contrôle dans le modèle de régression. En effet, les immigrants en provenance des États-Unis ont tendance à afficher des résultats initiaux élevés, de solides compétences en anglais et des revenus élevés avant leur admission au pays. Une fois ces facteurs pris en compte, les revenus de ces immigrants ne sont plus supérieurs à ceux des autres immigrants. Les coefficients donnent à penser qu'il n'y a pas d'« effet des États-Unis » positif indépendamment des autres variables de contrôle.

demandeurs principaux qui ont immigré entre 1990 et 2014 ont révélé que, trois ans après l'immigration, les demandeurs dont les revenus initiaux étaient élevés gagnaient 1,08 point logarithmique (ou 194 %) de plus que ceux dont les revenus initiaux étaient les plus faibles (tableau 5). La septième année, l'écart avait considérablement diminué pour s'établir à 0,60 point logarithmique (ou 83 %), et il a continué de reculer pour se fixer à 0,45 point logarithmique (56 %) la quinzième année et à 0,43 point logarithmique (54 %) la vingtième année.

Tableau 5
Estimation du logarithme du revenu et des écarts de logarithme du revenu des demandeurs principaux de la catégorie économique ayant fait des études universitaires qui étaient âgés de 20 à 44 ans au moment de l'admission, selon la cohorte d'admission

Cohorte d'admission et nombre d'années écoulées depuis l'admission	Logarithme du revenu selon le niveau de revenu initial					Différence dans le logarithme du revenu	
	Aucun revenu	Revenus les plus faibles	Faibles revenus	Revenus élevés	Revenus les plus élevés	Différence entre revenus élevés et aucun revenu	Différence entre revenus élevés et revenus les plus faibles
points logarithmiques							
1990 à 2014							
3 ans	9,47	9,75	10,29	10,82	11,38	1,36	1,08
7 ans	10,28	10,36	10,57	10,96	11,41	0,68	0,60
15 ans	10,57	10,69	10,82	11,13	11,51	0,56	0,45
20 ans	10,57	10,74	10,87	11,17	11,51	0,60	0,43
1990 à 1999							
3 ans	9,42	9,66	10,21	10,77	11,33	1,35	1,11
7 ans	10,11	10,25	10,50	10,89	11,36	0,79	0,64
15 ans	10,39	10,56	10,72	11,03	11,40	0,64	0,47
20 ans	10,46	10,63	10,76	11,05	11,38	0,58	0,42
2000 à 2009							
3 ans	9,44	9,71	10,27	10,81	11,38	1,36	1,09
7 ans	10,27	10,33	10,55	10,94	11,40	0,67	0,61
15 ans	10,61	10,67	10,80	11,11	11,47	0,50	0,44
2010 à 2014							
3 ans	9,44	9,79	10,33	10,82	11,30	1,39	1,04
7 ans	10,36	10,40	10,60	10,96	11,32	0,60	0,55

Source : Base de données longitudinales sur l'immigration, 2020.

Les résultats corrigés étaient semblables pour les trois cohortes, à savoir celle des années 1990, celle des années 2000 et celle des années 2010 à 2014 (tableau 5).

Il est tout à fait plausible que certains demandeurs principaux de la catégorie économique obtiennent de faibles résultats au cours des deux premières années suivant leur arrivée et qu'ils continuent d'afficher un écart important au chapitre des revenus par rapport aux autres demandeurs principaux en raison des différences entre les deux groupes en ce qui a trait à la connaissance des langues officielles au moment de l'admission, à l'expérience de travail au Canada avant l'admission, au lieu de résidence et à d'autres caractéristiques. La différence entre les résultats corrigés et non corrigés pour tout écart entre les revenus indique dans quelle mesure les variables de contrôle tiennent compte de l'écart observé au départ (tableau 6).

Tableau 6

Différences entre les écarts observés et corrigés dans le logarithme du revenu des demandeurs principaux de la catégorie économique ayant fait des études universitaires qui n'avaient aucun revenu initial, ou qui avaient un revenu très modeste au départ, comparativement à ceux qui avaient un revenu élevé

Cohorte d'admission et nombre d'années écoulées depuis l'admission	Écart observé dans le logarithme du revenu		Écart corrigé dans le logarithme du revenu		Différence entre les écarts observés et corrigés		Différence en pourcentage de l'écart non corrigé	
	Différence entre revenus élevés et plus faibles	Différence entre revenus élevés et plus faibles	Différence entre revenus élevés et plus faibles	Différence entre revenus élevés et plus faibles				
	points logarithmiques				pourcentage			
1990 à 2014								
3 ans	1,57	1,28	1,36	1,08	0,21	0,20	13	16
7 ans	0,83	0,72	0,68	0,60	0,15	0,12	18	16
15 ans	0,67	0,53	0,56	0,45	0,11	0,08	17	15
20 ans	0,71	0,51	0,60	0,43	0,11	0,08	15	15
1990 à 1999								
3 ans	1,52	1,28	1,35	1,11	0,17	0,17	11	13
7 ans	0,92	0,74	0,79	0,64	0,13	0,10	15	14
15 ans	0,77	0,56	0,64	0,47	0,13	0,09	17	16
20 ans	0,71	0,51	0,58	0,42	0,13	0,09	18	17
2000 à 2009								
3 ans	1,56	1,28	1,36	1,09	0,19	0,19	12	15
7 ans	0,80	0,72	0,67	0,61	0,13	0,11	16	15
15 ans	0,60	0,51	0,50	0,44	0,10	0,08	17	15
2010 à 2014								
3 ans	1,63	1,27	1,39	1,04	0,25	0,24	15	19
7 ans	0,79	0,72	0,60	0,55	0,19	0,17	24	23

Source : Base de données longitudinales sur l'immigration, 2020.

Pour illustrer ce calcul, il convient de mentionner que, la troisième année, les revenus **non corrigés** des demandeurs principaux de la catégorie économique ayant fait des études universitaires qui se trouvaient dans la catégorie des revenus initiaux les plus faibles étaient inférieurs de 1,28 point logarithmique aux revenus de leurs homologues dont les revenus initiaux étaient élevés (tableau 6). Les résultats **corrigés** pour cette même comparaison ont indiqué un écart de 1,08 point logarithmique. Par conséquent, la différence observée au chapitre des écarts entre les revenus corrigés et non corrigés (0,20 point logarithmique) indique que 16 % de l'écart entre les revenus était attribuable aux variables de contrôle (c.-à-d. $0,20/1,28$). Le reste de l'écart était attribuable à des facteurs inconnus qui ne sont pas inclus dans la régression.

En ce qui concerne l'écart entre les demandeurs qui n'avaient aucun revenu initial et ceux dont les revenus initiaux étaient élevés, la proportion de l'écart attribuable aux variables de contrôle a été évaluée pour certaines années suivant l'admission (tableau 6). La part de l'écart observé qui était attribuable aux variables de contrôle variait de 11 % à 24 %. Les mêmes calculs ont été effectués relativement à l'écart entre les demandeurs principaux de la catégorie économique ayant fait des études universitaires dont les revenus initiaux étaient faibles et ceux dont les revenus initiaux étaient élevés. Dans ce cas, la part de l'écart observé qui était attribuable aux variables de contrôle variait de 13 % à 23 %. En aucun cas, les variables de contrôle n'étaient à l'origine d'une grande proportion de l'écart au cours d'une année donnée depuis l'immigration dans une cohorte donnée; les écarts entre les revenus étaient plutôt en majeure partie attribuables à d'autres facteurs inconnus.

En ce qui concerne l'évolution de l'écart au fil du temps, les résultats étaient semblables pour les écarts entre les revenus observés et corrigés¹⁷ (tableau 6). Cela indique que les différences au chapitre des

17. Par exemple, pour l'ensemble de la cohorte de 1990 à 2014, entre la troisième et la septième année suivant l'admission, l'évolution de l'écart entre les revenus les plus élevés et les plus faibles est de 0,49 point logarithmique (données observées)

caractéristiques entre les demandeurs dont les revenus initiaux étaient faibles et ceux dont les revenus initiaux étaient élevés ont eu peu d'effet sur la réduction des écarts, et que la réduction partielle des écarts était principalement liée à d'autres facteurs inconnus.

De plus, selon les résultats corrigés, un écart important persistait entre les résultats, même après la prise en compte des différences dans les caractéristiques liées aux antécédents des immigrants mentionnées plus tôt.

Les analyses ci-dessus ont également été effectuées séparément pour les demandeurs principaux de la catégorie économique de sexe masculin et de sexe féminin qui sont arrivés au pays entre 1990 et 2014, et les tendances générales étaient semblables chez les hommes et chez les femmes, à quelques différences mineures près. L'écart au chapitre du logarithme du revenu observé entre les demandeurs qui n'avaient aucun revenu au cours des deux premières années suivant l'immigration et ceux qui avaient des revenus élevés au cours de la même période était plus important, mais s'est rétréci plus rapidement au fil du temps chez les femmes que chez les hommes. Chez les femmes, les variables de contrôle sélectionnées étaient à l'origine de 10 % à 13 % des écarts entre les revenus observés entre celles qui n'avaient aucun revenu initial ou qui se trouvaient dans la catégorie des revenus les plus faibles et celles qui avaient enregistré des revenus initiaux élevés, selon le nombre d'années écoulées depuis l'immigration. Chez les hommes, les proportions correspondantes étaient un peu plus élevées, allant de 13 % à 19 %.

Différences au chapitre des écarts entre les revenus selon la catégorie d'admission

Les trajectoires salariales varient selon la catégorie économique. Des recherches antérieures ont révélé que les travailleurs qualifiés du volet fédéral avaient tendance à gagner moins que les candidats des provinces au départ, mais à les dépasser quelques années après l'immigration. Les candidats de la CEC avaient quant à eux des revenus plus élevés que ceux des deux autres catégories au départ, et cet avantage avait tendance à persister au fil du temps (Hou, Crossman et Picot, 2020). La présente section vise à déterminer si la tendance des immigrants, dont les revenus étaient inexistantes ou faibles au départ, à rattraper ceux dont les revenus initiaux étaient élevés, variait selon la catégorie économique, et si les variables de contrôle jouaient un rôle différent d'une catégorie économique à l'autre pour expliquer l'écart entre les revenus.

Dans l'ensemble, parmi la cohorte de 2010 à 2014 de demandeurs principaux de la catégorie économique âgés de 20 à 44 ans au moment de leur immigration, les trajectoires salariales pour les trois catégories économiques ressemblaient à celles vues précédemment. Dans les trois catégories, les demandeurs principaux qui n'avaient aucun revenu ou qui se trouvaient dans la catégorie des revenus les plus faibles au cours des deux premières années suivant l'admission n'ont pas rattrapé les revenus moyens de leurs homologues ayant un diplôme d'études secondaires ou un niveau de scolarité inférieur ni ceux de leurs homologues ayant un diplôme d'études postsecondaires non universitaires au cours des sept années suivant l'immigration (tableau 7), la période la plus longue pouvant faire l'objet d'un suivi fiable pour cette cohorte. Toutefois, dans les trois catégories, l'écart au chapitre des revenus entre les demandeurs ayant fait des études universitaires dont les revenus initiaux étaient nuls ou faibles et ceux dont les revenus initiaux étaient élevés s'est considérablement rétréci avec le nombre d'années écoulées depuis l'immigration. Par exemple, trois ans après l'immigration, parmi les demandeurs principaux du Programme des travailleurs qualifiés (fédéral), les revenus non corrigés (réels) de ceux qui avaient des

et de 0,47 point logarithmique (données corrigées). Entre la septième et la quinzième année, les valeurs sont de 0,75 point logarithmique (données observées) et de 0,62 point logarithmique (données corrigées), et entre la quinzième et la vingtième année, les valeurs sont de 0,77 point logarithmique (données observées) et de 0,64 point logarithmique (données corrigées).

revenus initiaux élevés étaient supérieurs de 1,28 point logarithmique (260 %) à ceux des immigrants dont les revenus initiaux étaient les plus faibles. L'écart diminuait ensuite pour s'établir à 0,71 point logarithmique sept ans après l'immigration (103 % soit environ le double). Une tendance semblable a été observée dans les deux autres catégories, c'est-à-dire les programmes provinciaux et la CEC (tableau 7). Cela dit, un écart important subsistait sept ans après l'immigration chez les demandeurs des trois programmes. Quelques différences ont toutefois été observées selon la catégorie de l'immigration économique. L'écart au chapitre des revenus initiaux (mesuré au début de la troisième année) entre les demandeurs principaux ayant fait des études universitaires qui avaient connu un bon départ et ceux qui avaient connu un moins bon départ était le plus important parmi les demandeurs des programmes provinciaux, suivi de ceux du Programme des travailleurs qualifiés (fédéral). Les demandeurs de la CEC affichaient le plus mince écart au chapitre des revenus initiaux entre ces groupes (tableau 7).

Tableau 7

Logarithme du revenu et écarts dans les logarithmes du revenu des demandeurs principaux de la catégorie économique ayant fait des études universitaires qui étaient âgés de 20 à 44 ans au moment de l'admission, selon la catégorie économique, pour les arrivées de 2010 à 2014

Catégorie économique et nombre d'années écoulées depuis l'admission	Logarithme du revenu selon le niveau de revenu initial							Différence dans le logarithme du revenu	
	Aucun revenu	Revenus les plus faibles	Faibles revenus	Revenus élevés	Revenus les plus élevés	Diplôme universitaire	Études non secondaires ou moins	Différence entre revenus élevés et aucun revenu	Différence entre revenus élevés et plus faibles
Programme des travailleurs qualifiés (fédéral)									
Données observées									
3 ans	9,35	9,64	10,28	10,92	11,61	10,43	10,52	1,57	1,28
5 ans	9,98	10,11	10,48	10,99	11,58	10,59	10,70	1,01	0,89
7 ans	10,25	10,35	10,63	11,06	11,60	10,70	10,82	0,81	0,71
Données corrigées									
3 ans	9,46	9,76	10,32	10,89	11,45	10,43	10,47	1,43	1,12
5 ans	10,08	10,20	10,51	10,95	11,42	10,58	10,64	0,87	0,75
7 ans	10,35	10,42	10,65	11,02	11,44	10,69	10,75	0,67	0,60
Programmes provinciaux									
Données observées									
3 ans	9,16	9,57	10,25	10,87	11,58	10,32	10,39	1,72	1,30
5 ans	9,90	10,05	10,42	10,93	11,57	10,44	10,51	1,03	0,89
7 ans	10,19	10,27	10,52	10,98	11,57	10,53	10,56	0,80	0,71
Données corrigées									
3 ans	9,43	9,80	10,33	10,79	11,20	10,33	10,35	1,36	1,00
5 ans	10,09	10,21	10,48	10,85	11,19	10,43	10,46	0,76	0,65
7 ans	10,37	10,42	10,60	10,93	11,22	10,54	10,53	0,56	0,51
Catégorie de l'expérience canadienne									
Données observées									
3 ans	9,68	9,74	10,29	10,91	11,65	10,61	10,74	1,23	1,17
5 ans	10,13	10,18	10,45	10,98	11,64	10,70	10,82	0,86	0,80
7 ans	10,38	10,38	10,51	11,03	11,71	10,76	10,87	0,65	0,65
Données corrigées									
3 ans	9,85	9,98	10,50	10,96	11,40	10,66	10,74	1,11	0,97
5 ans	10,30	10,37	10,65	11,02	11,40	10,75	10,82	0,72	0,65
7 ans	10,54	10,57	10,72	11,07	11,46	10,81	10,86	0,54	0,50

Source : Base de données longitudinales sur l'immigration, 2020.

Fait peut-être plus intéressant, la proportion de l'écart de revenu attribuable aux variables de contrôle était la plus élevée dans les programmes provinciaux (tableau 7). Pour cette catégorie, de 21 % à 30 % de l'écart de revenu observé (en logarithme) était attribuable aux variables de contrôle. Dans le cas des demandeurs du Programme des travailleurs qualifiés (fédéral) et de la CEC, la part de l'écart observé attribuable aux variables de contrôle se situait entre 9 % et 18 % et entre 10 % et 23 %, respectivement. Ainsi, bien que l'écart de revenu observé dans les programmes provinciaux était plus important, un pourcentage plus élevé de cet écart s'expliquait par les variables de contrôle. Par conséquent, les écarts corrigés (qui tiennent compte des variables de contrôle relatives aux caractéristiques liées aux

antécédents des immigrants) étaient semblables pour les trois catégories. Les divergences entre les catégories quant à l'importance et à la trajectoire de l'écart de revenu étaient principalement liées aux disparités dans les caractéristiques observées des immigrants sélectionnés dans chacune des catégories. En particulier, les écarts de revenus plus importants entre les demandeurs des programmes provinciaux qui avaient connu un meilleur départ et ceux qui en avaient connu un moins bon étaient principalement attribuables à des différences plus marquées dans les caractéristiques, comme la connaissance des langues officielles au moment de l'admission, la région d'origine et l'expérience de travail au Canada avant l'admission. Cette plus grande variabilité dans les caractéristiques des immigrants admis au pays dans le cadre des programmes provinciaux a donné lieu à de plus grands écarts de revenus entre ceux qui ont connu un bon départ et ceux qui en ont eu un moins bon.

Conclusion

Environ le tiers des demandeurs principaux de la catégorie économique ayant fait des études universitaires n'avaient aucun revenu ou se trouvaient dans la catégorie des revenus les plus faibles au cours des deux premières années suivant l'immigration. Le présent article visait à déterminer si ce groupe a pu combler l'écart de revenus par rapport aux revenus de leurs homologues ayant des revenus plus élevés à leurs débuts au Canada, ainsi qu'aux demandeurs principaux de la catégorie économique qui sont moins scolarisés.

Les résultats ont montré que la trajectoire salariale des demandeurs principaux ayant fait des études universitaires qui n'avaient aucun revenu initial ou qui se trouvaient dans la catégorie des revenus les plus faibles était plus prononcée que celle des demandeurs principaux moins scolarisés, ce qui laisse croire à une meilleure capacité d'adaptation au marché du travail, même chez les immigrants ayant fait des études universitaires qui avaient les résultats économiques les moins favorables au départ. Les revenus des demandeurs principaux ayant fait des études universitaires dont les résultats économiques étaient les moins favorables au départ ont dépassé, en quelques années, les revenus moyens de leurs homologues qui avaient comme plus haut niveau de scolarité un diplôme d'études secondaires. Lorsque seuls les demandeurs principaux de la catégorie économique ayant fait des études universitaires étaient pris en compte, l'écart de revenu initial entre ceux qui se trouvaient dans la catégorie des résultats initiaux les plus faibles et ceux qui ont connu de meilleurs résultats au départ diminuait au moins de moitié en sept ou huit ans. Cependant, d'importants écarts de revenus subsistaient entre les demandeurs qui avaient connu de bons résultats au départ et ceux qui en avaient connu des moins bons. Ces constatations générales s'appliquent autant aux immigrants admis au pays par l'entremise du Programme des travailleurs qualifiés (fédéral) qu'à ceux admis dans le cadre de programmes provinciaux et de la CEC. Toutefois, l'écart de revenu initial entre les immigrants ayant fait des études universitaires qui avaient connu un bon départ et ceux qui avaient connu un moins bon départ était plus important parmi les demandeurs des programmes provinciaux que parmi ceux du Programme des travailleurs qualifiés (fédéral) et de la CEC.

L'analyse a en outre permis de révéler que seule une faible proportion des écarts de revenus et de la tendance de ces écarts à converger était attribuable aux caractéristiques observées des demandeurs principaux de la catégorie économique au moment de l'admission pour lesquelles des données étaient disponibles¹⁸. La persistance des écarts de revenus pourrait plutôt être attribuable à un certain nombre

18. Le classement des immigrants par profession et secteur d'activité en fonction de leur niveau de revenus initiaux pourrait contribuer à expliquer ces écarts. Les données utilisées dans la présente étude contiennent des renseignements sur le secteur d'activité. Lorsque le secteur d'activité des travailleurs était pris en compte dans les modèles multivariés, l'écart de revenu initial global entre les groupes se rétrécissait, mais la prise en compte de ce facteur avait peu d'incidence sur l'évolution de l'écart au fil des années suivant l'immigration. Par exemple, dans les modèles utilisés pour les immigrants qui sont arrivés entre 1990 et 2014, lorsqu'on ne tenait pas compte du secteur d'activité, l'écart de revenu entre les immigrants

de facteurs non observés ayant une incidence sur les demandeurs principaux ayant fait des études universitaires dont les revenus étaient nuls ou faibles au cours des deux premières années suivant leur admission au pays, à savoir : 1) des caractéristiques non étudiées telles que la motivation, les compétences interpersonnelles et la qualité du programme d'études universitaires ou l'expérience professionnelle; 2) l'incapacité des immigrants à améliorer suffisamment leur capital humain en raison d'un éventail de facteurs possibles; 3) le risque de stigmatisation qui peut faire en sorte qu'une première expérience d'emploi médiocre donne lieu à des résultats économiques moins favorables à long terme. Il est probable que chacun de ces facteurs contribue à l'écart et à sa perpétuation. Dans l'ensemble, les résultats indiquent qu'il existe un lien entre les résultats initiaux des demandeurs principaux de la catégorie économique ayant fait des études universitaires et leurs résultats à plus ou moins long terme, puisque l'écart entre ceux qui avaient connu un bon départ sur le plan économique et ceux qui en avaient connu un moins bon persistait, bien qu'il ait considérablement rétréci.

économiques dont les revenus initiaux étaient élevés et ceux dont les revenus initiaux figuraient parmi les plus faibles se situait à 1,079 point logarithmique la troisième année suivant l'immigration, et à 0,446 point logarithmique la quinzième année. À titre de comparaison, ces écarts s'établissaient à 0,847 point logarithmique et à 0,324 point logarithmique lorsque l'on tenait compte du secteur d'activité. L'écart a diminué de 59 % lorsqu'on ne tenait pas compte du secteur d'activité, et de 62 % lorsqu'on en tenait compte. Cela dit, comme la répartition des immigrants par secteur d'activité pourrait jouer un rôle dans l'explication des résultats sur le marché du travail et que la présente étude est axée sur l'ensemble des revenus des immigrants plutôt que sur les taux de rémunération, seuls les résultats qui ne tiennent pas compte du secteur d'activité sont présentés.

Annexe

Tableau A.1 de l'annexe

Coefficients des modèles de régression prédisant le logarithme du revenu chez les demandeurs principaux de la catégorie économique âgés de 20 à 44 ans au moment de l'admission, selon la cohorte d'admission

	1990 à 2014		1990 à 1999		2000 à 2009		2010 à 2014	
	Coefficient	Erreur-type	Coefficient	Erreur-type	Coefficient	Erreur-type	Coefficient	Erreur-type
Âge au moment de l'admission (référence : 40 à 44 ans)								
20 à 24 ans	0,168 ***	0,002	0,199 ***	0,002	0,152 ***	0,003	0,019 ***	0,005
25 à 29 ans	0,195 ***	0,001	0,225 ***	0,001	0,188 ***	0,001	0,035 ***	0,003
30 à 34 ans	0,161 ***	0,001	0,184 ***	0,001	0,151 ***	0,001	0,032 ***	0,002
35 à 39 ans	0,102 ***	0,001	0,115 ***	0,001	0,092 ***	0,001	0,038 ***	0,003
Langue officielle (référence : anglais comme langue maternelle)								
Ne parle ni l'anglais ni le français	-0,340 ***	0,001	-0,433 ***	0,002	-0,252 ***	0,003	-0,244 ***	0,005
Autre langue maternelle, mais parle le français et l'anglais	-0,160 ***	0,002	-0,147 ***	0,003	-0,153 ***	0,003	-0,129 ***	0,005
Autre langue maternelle, mais parle le français	-0,233 ***	0,002	-0,262 ***	0,003	-0,216 ***	0,003	-0,235 ***	0,006
Autre langue maternelle, mais parle l'anglais	-0,223 ***	0,001	-0,229 ***	0,002	-0,209 ***	0,002	-0,135 ***	0,004
Français comme langue maternelle	-0,054 ***	0,002	-0,009 *	0,004	-0,055 ***	0,004	-0,068 ***	0,006
Revenus enregistrés au Canada avant l'admission (référence : non)								
> 0 et <= 50 % du revenu médian national	-0,078 ***	0,001	-0,087 ***	0,002	-0,070 ***	0,002	-0,058 ***	0,003
> 50 % du revenu médian national, <= revenu médian national	-0,094 ***	0,001	-0,113 ***	0,002	-0,076 ***	0,002	-0,051 ***	0,002
> revenu médian national, <= double du revenu médian national	0,109 ***	0,001	0,132 ***	0,002	0,097 ***	0,002	0,135 ***	0,003
> double du revenu médian national	0,440 ***	0,002	0,499 ***	0,004	0,421 ***	0,003	0,459 ***	0,004
Nombre d'années d'études au Canada (référence : aucune)								
Plus de 0 à moins de 1 an	0,006 **	0,002	0,010 ***	0,003	-0,016 **	0,005	0,036 ***	0,008
De 1 an à moins de 2 ans	0,051 ***	0,002	0,051 ***	0,003	0,052 ***	0,004	0,049 ***	0,005
De 2 ans à moins de 3 ans	0,127 ***	0,002	0,136 ***	0,003	0,120 ***	0,003	0,094 ***	0,005
De 3 ans à moins de 4 ans	0,149 ***	0,002	0,169 ***	0,003	0,138 ***	0,004	0,116 ***	0,005
De 4 ans à moins de 5 ans	0,190 ***	0,002	0,249 ***	0,004	0,177 ***	0,004	0,149 ***	0,005
5 ans ou plus	0,138 ***	0,002	0,191 ***	0,003	0,118 ***	0,003	0,133 ***	0,004
Région d'origine (référence : États-Unis)								
Amérique centrale	0,131 ***	0,004	0,136 ***	0,006	0,149 ***	0,006	0,064 ***	0,011
Caraïbes	0,098 ***	0,003	0,060 ***	0,005	0,164 ***	0,006	0,023 *	0,010
Amérique du Sud	0,226 ***	0,003	0,184 ***	0,005	0,268 ***	0,006	0,148 ***	0,010
Europe de l'Ouest	0,117 ***	0,004	0,092 ***	0,005	0,120 ***	0,006	0,115 ***	0,010
Europe du Nord	0,121 ***	0,003	0,118 ***	0,005	0,174 ***	0,005	0,059 ***	0,009
Europe du Sud	0,281 ***	0,004	0,353 ***	0,005	0,202 ***	0,007	0,140 ***	0,012
Europe de l'Est	0,198 ***	0,003	0,276 ***	0,005	0,155 ***	0,005	0,044 ***	0,010
Afrique	0,134 ***	0,003	0,195 ***	0,005	0,117 ***	0,005	0,012	0,009
Asie du Sud	0,047 ***	0,003	0,076 ***	0,005	0,052 ***	0,005	-0,041 ***	0,009
Asie du Sud-Est	0,169 ***	0,003	0,202 ***	0,005	0,147 ***	0,005	0,042 ***	0,009
Asie de l'Est	0,062 ***	0,003	0,077 ***	0,005	0,053 ***	0,005	-0,144 ***	0,009
Asie de l'Ouest	0,054 ***	0,003	0,034 ***	0,005	0,074 ***	0,005	0,067 ***	0,009
Autres régions	-0,006	0,004	0,022 ***	0,005	0,053 ***	0,007	0,029 *	0,012
Région de résidence (référence : Colombie-Britannique)								
Territoires	0,330 ***	0,007	0,325 ***	0,012	0,357 ***	0,012	0,224 ***	0,015
Région de l'Atlantique	0,065 ***	0,003	0,042 ***	0,005	0,077 ***	0,004	-0,005	0,006
Québec	-0,088 ***	0,001	-0,089 ***	0,002	-0,079 ***	0,002	-0,114 ***	0,003
Ontario	0,071 ***	0,001	0,097 ***	0,001	0,053 ***	0,001	0,008 **	0,002
Manitoba	0,077 ***	0,002	0,072 ***	0,004	0,094 ***	0,003	-0,035 ***	0,004
Saskatchewan	0,166 ***	0,002	0,170 ***	0,006	0,197 ***	0,004	0,048 ***	0,004
Alberta	0,237 ***	0,001	0,214 ***	0,002	0,293 ***	0,002	0,084 ***	0,003
Femmes	-0,205 ***	0,001	-0,200 ***	0,001	-0,193 ***	0,001	-0,253 ***	0,002
Mois d'études à temps plein	-0,071 ***	0,000	-0,064 ***	0,000	-0,074 ***	0,000	-0,078 ***	0,000

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,01$)*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,001$)

Note : Chaque modèle comprend également le niveau de revenu initial, le nombre d'années écoulées depuis l'immigration codées en années individuelles et les conditions d'interaction entre ces deux variables, de même que l'année d'arrivée. Le R-carré du modèle est de 0,252 pour les immigrants arrivés entre 1990 et 2014, de 0,236 pour les immigrants arrivés entre 1990 et 1999, de 0,261 pour les immigrants arrivés entre 2000 et 2009 et de 0,331 pour les immigrants arrivés entre 2010 et 2014.

Source : Base de données longitudinales sur l'immigration, 2020.

Bibliographie

- Baláž, V. et A. M. Williams. 2007. « Path dependency and path creation perspectives on migration trajectories: The economic experiences of Vietnamese migrants in Slovakia ». *International Migration*, 45(2) : 37 à 67.
- Banerjee, R., F. Hou, J. G. Reitz et T. Zhang. 2021. « Evaluating foreign skills: Effects of credential assessment on skilled immigrants' labour market performance in Canada ». *Analyse de politiques*, 47(3) : 358 à 372.
- Belfi, B., J. Allen, B. Jacobs, M. Levels et K. van Oosterhout. 2021. « Early career trajectories of first- and second-generation migrant graduates of professional university ». *Journal of Ethnic and Migration Studies*. Disponible au lien suivant : <https://doi.org/10.1080/1369183X.2021.1935666>.
- Bonikowska, A., F. Hou et G. Picot. 2015. *Quelles caractéristiques du capital humain prédisent le mieux les gains des immigrants de la composante économique?* Direction des études analytiques : documents de recherche, n° 368. Produit n° 11F0019M au catalogue de Statistique Canada. Disponible au lien suivant : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11f0019m/11f0019m2015368-fra.htm>.
- Crossman, E. et F. Hou. 2022. « Les étudiants étrangers comme source de main-d'œuvre : études au Canada avant l'immigration et revenus après l'immigration ». Statistique Canada. *Rapports économiques et sociaux* 2(2). Disponible au lien suivant : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/36-28-0001/2022002/article/00004-fra.htm>.
- Crossman, E., F. Hou et G. Picot. 2021. « Les écarts relatifs à la situation sur le marché du travail entre les immigrants et leurs homologues nés au Canada commencent-ils à se resserrer? » Statistique Canada. *Rapports économiques et sociaux* 1(4). Disponible au lien suivant : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/36-28-0001/2021004/article/00004-fra.htm>.
- Ferrer, A., D.A. Green et W.C. Riddell. 2006. « The effect of literacy on immigrant earnings ». *Journal of Human Resources* 41(2) : 380 à 410.
- Goldmann, G., A. Sweetman et C. Warman. 2011. *The portability of new immigrants' human capital: Language, education and occupational matching*. IZA Working Papers, no. 5851.
- Hou, F., E. Crossman et G. Picot. 2020. *Sélection des immigrants en deux étapes : pourquoi les résultats des immigrants sur le marché du travail varient-ils selon le programme d'admission?* Aperçus économiques, n° 117. Produit no 11-626-X au catalogue de Statistique Canada. Disponible au lien suivant : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-626-x/11-626-x2020015-fra.htm>.
- Hou, F., Y. Lu et C. Schimmele. 2020. « Recent Trends in Overeducation by Immigration Status: The Impact of Demographics, Supply, and Demand. » *International Migration* 59(3) : 192 à 212.
- Li, Q. et A. Sweetman. 2014. « The quality of immigrant source country educational outcomes: Do they matter in the receiving country? » *Labour Economics* 26 : 81 à 93.
- Organisation de coopération et de développement économiques. 2019. *Recruiting immigrant workers: Canada 2019*. Les Éditions de l'OCDE, Paris. Disponible au lien suivant : <https://www.oecd.org/migration/mig/recruiting-immigrant-workers-canada-2019-4abab00d-en.htm>.
- Organisation de coopération et de développement économiques. 2017. *Analyse approfondie de la pertinence et des résultats des systèmes d'enseignement supérieur au regard du marché du travail : plan annoté des rapports par pays*. Les Éditions de l'OCDE, Paris.

Oreopoulos, P. 2011. « Why do skilled immigrants struggle in the labor market? A field experiment with thirteen thousand resumes ». *American Economic Journal : Economic Policy* 3 : 148 à 171.

Picot, G., F. Hou et E. Crossman. 2022. *Occupational outcomes of immigrants: Lower versus higher skilled jobs*. Document de recherche d'IRCC, Direction générale de la recherche et de l'évaluation.

Picot, G., F. Hou et T. Qiu. 2016. « The human capital model of selection and long-run economic outcomes of immigrants in Canada ». *International Migration* 54(3) : 73 à 88.

Reitz, J.G., J. Curtis et J. Elrick. 2014. « Immigrant skill utilization: Trends and policy issues ». *Journal of International Migration and Integration* 15(1) : 1 à 26.

Statistique Canada. 2021. « Base de données longitudinales sur l'immigration (BDIM) – Rapport technique, 2020 ». *Études analytiques : Méthodes et références*, n° 036. Produit n° 11-633-X au catalogue de Statistique Canada.

Verbruggen, M., H. van Emmerik, A. Van Gils, C. Meng et A. de Grip. 2015. « Does early-career underemployment impact future career success? A path dependency perspective ». *Journal of Vocational Behavior* 90 : 101 à 110.

Zhang, T. et R. Banerjee. 2021. « Bridges or barriers? The relationship between immigrants' early labor market adversities and long-term earnings ». *International Migration Review* 55(4) : 1169 à 1200.